

un point sur...

**proximités
et changements
socio-économiques
dans les mondes ruraux**

A. Torre, M. Filippi, coord.



 **INRA**
EDITIONS

un point sur ...

**Proximités
et changements
socio-économiques
dans les mondes ruraux**

**Proximités
et changements
socio-économiques
dans les mondes ruraux**

André Torre, Maryline Filippi, coord.

un point sur...

Comportement et bien-être animal

M. PICARD, R.H. PORTER, J.P. SIGNORET,
coord.
1994, 228 p.

Teneurs en éléments traces métalliques dans les sols (France)

D. BAIZE
1997, 412 p.

Oiseaux à risques en ville et en campagne Vers une gestion intégrée des populations ?

P. CLERGEAU, coord.
1997, 376 p.

Aliments et industries alimentaires : les priorités de la recherche publique

P. FEILLET, coord.
1998, 288 p.

L'homme et l'animal : un débat de société

Arouna P. OUÉDRAOGO, P. LE NEINDRE,
coord.
1999, 218 p.

L'eau

G. GROSCLAUDE, coord.

T1. Milieu naturel et maîtrise

1999, 204 p.

T2. Usages et polluants

1999, 210 p.

Environnement et aquaculture

J. PETIT, coord.

T1. Aspects techniques et économiques

1999, 228 p.

T2. Aspects juridiques et réglementaires

2000, 370 p.

Les supports de culture horticoles

P. MOREL, L. PONCET, L.M. RIVIÈRE, coord.
2000, 92 p.

La lutte physique en phytoprotection

C. VINCENT, B. PANNETON,
F. FLEURAT-LESSARD, coord.
2000, 356 p.

Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?

F. BURGAT
avec la collaboration de R. DANTZER
2001, 200 p.

Le bon vivant Une alimentation sans peur et sans reproche

P. FEILLET
2002, 288 p.

Les éléments traces métalliques dans les sols Approches fonctionnelles et spatiales

D. BAIZE, M. TERCÉ, coord.
2002, 570 p.

L'organisation vasculaire des Angiospermes : une vision nouvelle

J.-P. ANDRÉ
2002, 144 p.

Hydrangea Acquisitions nouvelles et applications

V. GUÉRIN, coord.
2002, 138 p.

Lactoprotéines et lactopeptides Propriétés biologiques

P. JOUAN
2002, 128 p.

Estimation des risques environnementaux des pesticides

E. BARRIUSO, coord.
2003, 128 p.

Prairies et cultures fourragères en France

Entre logiques de production et enjeux territoriaux

C. HUYGHE, coord.
2005, 224 p.

Sommaire

Les mutations à l'œuvre dans les mondes ruraux et leurs impacts sur l'organisation de l'espace	1
André Torre et Maryline Filippi	
■ Mutations de l'offre des biens agroalimentaires	37
Mutations de la grande distribution et évolution de la localisation du commerce	39
Philippe Moati	
Création de ressources territoriales et construction de la qualité. Les routes des vins	59
Emilie Vandecandelaere et Jean-Marc Touzard	
Offre de produits, services territorialisés et demande de biens combinés	73
Amédée Mollard, Bernard Pecqueur et Mehdi Moalla	
Références bibliographiques	95
■ Modes d'organisation du secteur agroalimentaire	99
Dynamiques des firmes et politiques de développement régional et local	101
Jacques Perrat	
Réorganisation dans la coopération agricole. Proximités et solidarité territoriale	123
Maryline Filippi	
Réseaux d'innovation et relations de proximité. Les projets innovants menés en coopération dans les biotechnologies	143
Delphine Gallaud	
Proximité et efficacité collective. Le cas des filières gari et huile de palme au Bénin	163
Stéphane Fournier, José Muchnik et Denis Requier-Desjardins	
Références bibliographiques	181

■ Gouvernance des espaces ruraux	191
Les proximités, la ville et le rural	193
Florence Goffette-Nagot et Bertrand Schmitt	
Représentations spatiales et proximité institutionnelle dans les processus de développement territorial	201
Patrick Moquay, Sylvie Lardon, Emmanuelle Marcelpoil et Vincent Piveteau	
Proximité d'appartenance mentale des individus. Les réseaux de relations professionnelles dans l'agriculture	215
Elisabeth Michel-Guillou et Marianne Ehrlich	
Références bibliographiques	235
■ Coordinations et environnement	241
Les conflits liés au voisinage. L'effet des relations juridiques sur la construction institutionnelle de l'espace	243
Thierry Kirat	
Re-territorialisation des enjeux de production et élargissement des espaces d'échanges. Le cas d'une activité mytilicole	257
Sophie Dubuisson-Quellier	
Proximité et aménités environnementales produites par l'agriculture	279
Anastasia Avilés Benitez et Olivier Roque	
Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux	297
Armelle Caron et André Torre	
Références bibliographiques	315
Liste des auteurs	321

Les mutations à l'œuvre dans les mondes ruraux et leurs impacts sur l'organisation de l'espace¹

André Torre et Maryline Filippi

Des mutations irréversibles

Considérés comme les garants des traditions, capables d'assurer la pérennité des lieux de mémoire et la permanence des relations sociales et productives, l'espace rural et les activités agricoles occupent une place particulière dans l'imaginaire national. Pourtant, les spécialistes des mondes ruraux ont depuis longtemps souligné que les changements qui affectent les économies et les sociétés contemporaines traversent également ces espaces et contribuent à leur évolution, parfois de façon radicale (Mendras, 1991 ; Jollivet et Eizner, 1996 ; Hervieu et Viard, 2004). Les transformations de l'agriculture, les mutations des industries agroalimentaires et leur lien avec la distribution, le renouveau démographique des espaces ruraux et les nouvelles fonctions qui y prennent place, ne sont plus aujourd'hui remis en question. Les changements socio-économiques qui bouleversent les zones rurales ou les modifications de perception des campagnes et de la nature font l'objet d'un certain consensus pour les sociologues et les économistes comme pour les spécialistes de l'aménagement du territoire.

Ces évolutions, qui se sont souvent révélées brutales, s'articulent autour des trois figures majeures de la ruralité contemporaine, représentées respectivement par le développement local, l'agriculture et l'environnement. Les formes différentes qu'elles prennent peuvent se décliner comme suit :

– *Des changements structurels qui touchent l'activité agricole.* Depuis de nombreuses années, les statistiques font état d'un recul des surfaces cultivées, associé à une diminution du nombre d'exploitations. Différentes études montrent également que si l'agriculture demeure un secteur structurant au sein des espaces ruraux, elle a perdu son rôle prépondérant et voit sans cesse sa place se réduire, alors même que le métier d'agriculteur tend à se

1. Les auteurs remercient Luc Bossuet pour ses lectures attentives des différentes versions de ce texte.

transformer sous l'impact des changements de modes de production induits par les orientations de la politique agricole et de la globalisation des marchés. La tendance générale est à une augmentation de la part de l'emploi industriel et des services dans les zones rurales, ainsi qu'à un développement des activités touristiques et résidentielles. En 1999, l'emploi agricole représentait seulement 14 % des emplois des zones rurales contre 29 % pour l'industrie et les services aux entreprises (Schmitt *et al.*, 1998 ; Aubert et Blanc, 2002).

– *Des évolutions majeures qui transforment l'organisation des activités agroalimentaires.* L'augmentation des surfaces cultivées par exploitation fait écho aux évolutions précédemment décrites. La dynamique ainsi engagée, motivée par la recherche d'économies d'échelle découle du processus d'industrialisation et de spécialisation des productions, qui nécessite de forts investissements productifs et entraîne de nombreux coûts afférents. Mais elle repose également sur la mise en œuvre de la PAC, ainsi que sur l'importance croissante de la grande distribution, devenue un acteur dominant au sein des filières de production agroalimentaire après la phase d'intégration entre les sphères agricole et agro-industrielle. Cette évolution majeure pose le problème de l'indépendance des producteurs et des transformateurs et soulève la question plus générale du lien au lieu, qu'il s'agisse des agriculteurs, sans cesse plus contraints par des déterminants et des décisions extérieures à leur territoire, ou des produits industriels, souvent coupés de toute référence à leurs origines (Letablier, 2000 ; Torre, 2000).

– *Des mutations profondes qui s'opèrent au sein des espaces ruraux.* Les changements à l'œuvre au sein des espaces ruraux sont inscrits dans les reconfigurations spatiales des activités et dans les relocalisations des hommes. Les modifications du lien ville-campagne constituent ainsi l'une des tendances lourdes qui transforment les espaces ruraux, avec l'apparition de la campagne résidentielle et la renaissance des villages et des bourgs, symboles de l'attractivité nouvelle d'un rural remodelé. Mais à ces mutations correspondent également des changements dans l'imaginaire et les attentes citadines, qu'il s'agisse de consommateurs de produits ou d'espaces, de nouveaux ruraux ou encore de touristes de passage. Les activités économiques sont à leur tour touchées par le mouvement, avec la montée des activités productives non agricoles et des services dans les espaces ruraux, le développement des activités de loisir, voire d'une agriculture dite périurbaine à la périphérie des villes, qui entraînent une recomposition de rapports de force entre anciens et nouveaux ruraux, ainsi qu'entre différentes sortes de producteurs et consommateurs de biens et d'espaces (Commissariat au Plan, 2003 ; Torre, 2002a).

L'ensemble de ces mutations conduit à reconsidérer les espaces ruraux, à repenser leur dynamique et à s'interroger sur leurs métamorphoses, leur devenir et leur rôle dans la société contemporaine. L'image d'un espace extensif correspond bien aux représentations d'un grand nombre de consommateurs qui, sur fond de crises sanitaires, recherchent des biens alimentaires plus authentiques, produits selon de bonnes pratiques. À telle enseigne que l'agriculture se veut « durable ». Mais dans le même temps, la fiction d'une campagne nature, faite d'espaces ouverts, répond également aux préoccupations de nombreux agents

soucieux d'environnement : il s'agit moins de produire des biens que de l'espace destiné à des usages touristiques, récréatifs ou résidentiels, dans une vision multifonctionnelle des activités agricoles ou rurales.

Toutefois, cette vision idyllique ne résiste pas à un examen approfondi des mutations en cours et de leurs impacts. Les espaces ruraux ne sont pas plus homogènes que les populations qui les habitent ; les uns et les autres sont soumis à des évolutions, des tensions et des processus divers et souvent contradictoires (Perrier-Cornet, 2002), une alchimie complexe qui prend bien évidemment appui sur des facteurs externes, portés par des acteurs distants et des règles nationales et internationales, mais qui dépend également de processus endogènes. Projets de territoires, groupes d'acteurs, réseaux locaux, actions des collectivités locales, ambitions d'une politique de développement local... constituent autant d'effets d'agglomération et de forces centrifuges, qui se combinent et parfois s'opposent. De plus, les mutations des espaces ruraux se déterminent et se réalisent en congruence avec les options politiques et identitaires des populations qui s'y localisent ou s'y reconnaissent et les adoptent en tant qu'espaces de référence. C'est pourquoi nous employons ici l'expression de « mondes ruraux », qui désigne des entités économiques et sociales, dépendantes des territoires qui les soutiennent mais également des groupes d'acteurs qui les habitent, les parcourent ou s'y réfèrent, ainsi que des politiques et réglementations qui naissent ou s'appliquent au niveau territorial.

Comme le révèle la loi du 27 février 2002, qui reprend dans son intitulé l'expression de « Démocratie de proximité » pour regrouper les dispositifs destinés à faciliter l'expression et la participation de différents types d'acteurs aux processus de décision locaux, la question de la proximité s'impose au niveau local. En effet, les entités que constituent les mondes ruraux se construisent largement à partir des relations de proximité entretenues par les acteurs locaux, à travers leur diversité, leurs synergies ou leurs oppositions éventuelles (ce que nous qualifions de proximité géographique, voir ci-après), mais elles reposent également sur les réseaux et les projets menés en communs, qu'ils soient ancrés dans le territoire ou élaborés sur une base extra-locale (ce que nous nommons proximité organisée). La question de l'utilisation et de la construction des ressources locales se pose aujourd'hui avec acuité dans les mondes ruraux, tout comme s'impose celle de la gouvernance territoriale des expressions multiples de collectifs porteurs d'intérêts parfois divergents, dans des univers marqués par la diversité et la variété des acteurs et des points de vue. Les lois de décentralisation mises en place en 2005 vont non seulement nécessiter une mobilisation et des concertations accrues entre les acteurs productifs et les services de l'État en région, mais encore avec de nouveaux interlocuteurs tels que les associations de défense et de protection de l'environnement ou d'autres usagers de l'espace. À ce titre, elles devraient participer, comme la Loi d'Orientation Agricole ou la Loi Rurale, au processus de mutation à l'œuvre au sein des mondes ruraux, un processus qui repose aussi bien sur les relations de proximité géographique entretenues par les acteurs locaux que sur leur capacité à entretenir des liens forts et à partager des visions communes de leur avenir.

Des conséquences en termes d'organisation spatiale

Ces mutations sociales et économiques ne sont pas sans incidence sur les structures spatiales et les modes d'organisation des zones rurales ou périurbaines. Leurs effets se révèlent considérables sur la géographie des économies locales comme sur les relations qui s'établissent entre les acteurs des territoires, et entraînent des bouleversements qui perturbent aussi bien les régulations locales que les rapports entre les mondes ruraux et leurs environnements, nationaux et internationaux. Les processus de gouvernance territoriale, qui impliquent différents acteurs dans des opérations complexes de pilotage des systèmes locaux, s'en trouvent ainsi modifiés.

Le niveau local

Les changements qui affectent les espaces ruraux provoquent des mutations importantes au niveau local, en contribuant à dessiner de nouveaux territoires ou en participant à la reconnaissance des caractéristiques des terroirs au-delà de leur aire d'origine. Ils bouleversent également les ancrages territoriaux des entreprises agroalimentaires et des exploitations agricoles, pourtant longtemps considérés comme immuables. Enfin, ils n'épargnent pas la configuration spatiale même du monde rural, en raison des mobilités accrues des personnes et des biens, ou par le biais du développement de l'économie résidentielle, autant de facteurs de tensions et de conflits entre des voisins porteurs de représentations et d'usages différents de l'espace.

- *La plus ancienne manifestation des mutations qui affectent les espaces ruraux concerne le processus de création et/ou d'apparition de nouveaux territoires, que ceux-ci répondent à des projets des acteurs locaux ou à une demande plus ou moins exprimée par le marché.*

En effet, et comme le montrent les nombreux exemples de zones rurales ayant réussi à affirmer une identité touristique ou productive, agricole ou parfois industrielle, l'affirmation de l'existence et la revendication de territoires particuliers ne constituent en rien une nouveauté. Et si l'on s'accorde à identifier des régions qui gagnent (Benko et Lipietz, 1992) et des régions qui perdent, on peut dire la même chose de territoires de plus faible surface, y compris dans les zones rurales. Les exemples du Choletais, du pays de la coutellerie de Laguiole ou des vignobles du Bordelais et de Bourgogne constituent des exemples éloquents de réussite dans ce domaine.

Si les définitions du territoire sont multiples et si sa conceptualisation est longtemps restée floue, il y a aujourd'hui convergence sur le fait qu'il s'agit d'un construit social, qui repose sur les principes d'identité, d'appropriation et d'enracinement (de Bernardy et Debarbieux, 2003) et possède trois caractéristiques :

- une base géographique, qui renvoie à une localisation, à une étendue et à certaines caractéristiques physiques, mais pas toujours à une limite identifiable et indiscutable ;
- une référence à des groupes d'acteurs qui exercent une emprise sur cet espace géographique (instances politiques, institutions administratives,

entreprises, organismes de formation, associations professionnelles, ménages, réseaux sociaux) et qui possèdent en commun une culture, des représentations de ce territoire, des anticipations sur son avenir... ;

– des interactions entre cette base géographique et ces groupes d'acteurs, qui conditionnent les pratiques mises en œuvre pour la réalisation des activités économiques, sociales, politiques et culturelles qui s'y déroulent.

Toutefois, la prise de conscience de la dimension territoriale, patente dans la littérature et dans les politiques publiques impulsées dans les années 1990 (création des Pays, montée de l'intercommunalité...), rejoint aujourd'hui l'intérêt porté par les acteurs locaux aux variables patrimoniales, culturelles et économiques caractéristiques de leur aire de vie et contribue à la création de nouveaux territoires, souvent porteurs de potentialités différentes des systèmes productifs plus traditionnels. Il n'est pas question ici de dire que les initiatives locales n'existaient pas avant les lois Voynet ou Chevènement. Et encore moins d'affirmer que les territoires constitueraient une invention récente, fruit conjoint des réflexions des chercheurs et des efforts des pouvoirs publics. Mais force est de constater que la mise en œuvre de ces politiques publiques a accéléré la prise de conscience et l'émergence de territoires ou d'ensembles affirmés comme tels, souvent porteurs de projets menés au niveau local.

Le processus de construction de territoires auquel on assiste aujourd'hui est original, non parce qu'il repose sur une volonté affirmée et une convergence des points de vue des acteurs locaux, ce qui a toujours été vrai, mais pour deux raisons nouvelles. Tout d'abord il s'agit d'un mouvement de masse, qui s'explique bien sûr par le caractère général des politiques publiques impulsées en ce sens, mais encore davantage par une volonté des populations locales de se retrouver et de s'identifier autour de représentations communes, mises en action dans le cadre d'une construction sociale de nature collective. Ensuite, les territoires ainsi identifiés se retrouvent souvent autour de projets qui se démarquent largement du ciblage traditionnel agriculture – activités agroalimentaires. Si les aires explicitement consacrées à une problématique de production industrielle restent encore minoritaires, en dépit de l'importance prise par le secteur industriel en zone rurale, nombreux sont les projets qui affirment une prédominance des activités de loisir et de tourisme, dans le but d'attirer des résidents permanents et des visiteurs occasionnels. Les lois de décentralisation devraient contribuer à donner une ampleur encore plus grande à ce mouvement et permettre aux territoires ainsi reconnus de trouver des moyens financiers et juridiques à la hauteur de leurs ambitions.

• *Le processus de revalorisation de la notion de terroir relève de la même logique que celle qui participe à l'émergence des territoires.*

Le terme de terroir est depuis longtemps utilisé par les acteurs locaux et repéré dans la littérature, mais son succès auprès des consommateurs et sa reconnaissance en tant que concept pertinent des analyses en sciences sociales sont relativement récents. En effet, si la mise en valeur des terroirs constitue une tradition bien française, et ce depuis plusieurs siècles, elle passe avant tout par

la célébration et la magnification de différents produits, en particulier des vins et des fromages, fondés sur le lien à un lieu de production particulier.

L'engouement actuel pour les produits de terroir, loin de constituer une répétition ou une amplification de cette situation, marque une véritable rupture. Le mouvement de retour vers l'origine des produits alimentaires, à la fois initié par les consommateurs et porté par les producteurs et les distributeurs, survient après une longue période de consommation de masse standardisée et de relatif désintérêt pour les biens de qualité (Allaire et Boyer, 1995). Cette période, au cours de laquelle les objectifs de rentabilité et de baisse des prix se trouvaient au centre des préoccupations des producteurs alimentaires aussi bien que des pouvoirs publics, s'est achevée avec l'affirmation des préoccupations de nature environnementale et la prise de conscience des risques sanitaires. On s'est alors retourné vers les produits d'origine, qui présentent le double avantage de la traçabilité et de la qualification, puisqu'ils permettent d'identifier les lieux de production et rattachent le bien à des techniques ou à des savoirs faire locaux dûment répertoriés et historiquement reconnus (Valceschini et Torre, 2002).

Toutefois, au-delà de ce retournement des préférences d'une partie des consommateurs, c'est avant tout l'action des producteurs et des pouvoirs publics qui mérite d'être soulignée. La démarche que l'on a parfois qualifiée de redécouverte des terroirs est en fait une véritable construction sociale qui repose sur deux piliers principaux, les acteurs locaux et des organismes de qualification ou de certification. Le rôle joué par l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) dans la promotion des AOC est à ce titre révélateur, et ce à plusieurs niveaux. Cet organisme ne s'est en effet pas contenté d'étendre la gamme des produits reconnus d'appellation contrôlée, des vins et fromages vers les viandes (salers), charcuteries (plusieurs dossiers en cours dont le porc basque), graminées et céréales (riz, lentilles) ou miels (de Corse), il a également procédé à un élargissement des référentiels techniques et sensoriels, si bien que la référence à des « usages loyaux et constants » est aujourd'hui portée par un arsenal technique garant du rattachement à un terroir d'origine. Il a enfin lancé des études sur les caractéristiques pédologiques des zones de production, dans le but d'accentuer le processus de (re)construction d'une identité des terroirs et de le fonder scientifiquement.

Parallèlement à cette action, il faut souligner l'engagement des acteurs locaux dans les processus de valorisation et/ou de construction des terroirs. La prise de conscience de l'incrément de réputation et de valeur ajoutée autorisé par un classement AOC a certainement constitué une motivation forte pour de nombreux acteurs locaux, qui ont introduit des demandes d'appellation contrôlée et co-construit avec les partenaires institutionnels le référentiel technique et les arguments de nature géographique permettant d'obtenir une reconnaissance au niveau national. Mais cet effort s'est également accompagné de la mise en place d'un processus de coopération collective entre ces mêmes acteurs autour d'un projet commun. Quand il s'agit d'une AOC, ce processus ne peut pas se contenter de rester dans le flou mais doit être formalisé selon des règles qui caractérisent les dispositifs de gouvernance

locaux, en particulier avec l'édiction de procédures d'engagements concernant aussi bien le respect de caractéristiques techniques que les actions des partenaires (Torre, 2002b). Les modèles de signalisation de l'origine se caractérisent avant tout par leur faculté à rendre lisible des produits typiques et des systèmes de production locaux dont la promotion ne peut pas être assurée par des producteurs individuels (Peri et Gaeta, 2000 ; Filippi et Triboulet, 2004). On peut juger de la force et de la pertinence de ce type d'organisation locale avec l'extension (et l'affaiblissement) du « modèle » AOC au niveau européen, les AOP (Appellations d'Origine Protégée) et IGP (Indications d'Origine Protégée) mises en place par la commission européenne rencontrant un franc succès, qui traduit davantage une demande de réassurance des consommateurs auprès de produits d'origine qu'une revalorisation des terroirs au niveau européen.

Ce mécanisme d'élaboration et de reconnaissance des identités locales des produits souligne à quel point la construction et la révélation d'un terroir relèvent en fait d'une logique de construction territoriale, qu'il s'agisse de la délimitation précise d'une aire géographique de production ou de la mobilisation d'un collectif de personnes qui organisent et s'approprient cet espace. L'exemple de l'AOC, bien qu'emblématique, n'est pas unique, et l'on trouve d'autres modes d'organisation locale, souvent moins formelles, au profit d'un terroir. C'est le cas des SYAL, ou systèmes agroalimentaires localisés, qui se caractérisent par des modes d'organisation entre les acteurs locaux. Une des expressions les plus symptomatiques de cette logique collective consiste aujourd'hui à mettre en place des routes locales, de type route des saveurs ou route des vins, qui traduisent une nouvelle phase de valorisation du terroir, auprès de consommateurs invités à se déplacer sur les lieux mêmes de production. Dans ce cas, ce n'est plus le seul produit qui est mis en avant, auprès de consommateurs-usagers adeptes de la vente directe, mais aussi une série de services qui lui sont associés (dégustation, repas traditionnels, produits associés...). Les caractéristiques paysagères et culturelles du territoire se trouvent proposées à des « touristes » auxquels on espère avant tout vendre ou faire apprécier un produit de terroir, tout en leur permettant « en sus » de consommer des aménités directement liées aux particularismes locaux. On parle alors de bouquets de biens, d'offre composite de biens territoriaux (Mollard *et al.*, 2001) ou de *bundle* : le consommateur final n'est pas seulement convié à se procurer un produit référencé à un lieu mais également à consommer certaines des caractéristiques mêmes du terroir dont ce produit est originaire.

• *Les mutations de l'espace rural ont des impacts sur la notion même d'ancrage des activités des exploitations agricoles et des entreprises agroalimentaires.*

Après un mouvement de dé-territorialisation des productions et des activités, caractéristique de la phase d'industrialisation et de productivisme, un retour de balancier s'opère aujourd'hui, marqué par des tentatives de re-territorialisation des organisations. Cherchant à tirer profit de l'émergence des territoires et de la construction sociale opérée autour des terroirs, les entreprises veulent, elles aussi, réinvestir le niveau local.

De nombreux auteurs datent le processus de distanciation des activités agricoles et agroalimentaires vis-à-vis des territoires au lendemain de la seconde guerre mondiale (Hervieu et Viard, 2004). Le phénomène d'industrialisation de la production touche la sphère agricole comme les autres secteurs productifs. L'objectif est clair : il s'agit de moderniser le pays. Dans ce cadre, l'agriculture se doit d'être plus productive afin d'assurer l'indépendance alimentaire de la nation et de positionner la France sur les marchés d'exportation. Le métier d'agriculteur se modifie alors, sous les effets conjugués de la recherche de rentabilité et de productivité, du progrès technologique, des concentrations des structures foncières et de la mobilisation croissante des capitaux. Par ailleurs, la coupure du « lien au lieu » participe d'une certaine fracture entre la sphère agricole et la société civile : l'exode des populations rurales est directement lié au processus de modernisation de l'agriculture, alors que l'ancrage dans les terroirs est considéré comme synonyme de faible compétitivité. La transformation de l'agriculture et la croissance du secteur agroalimentaire sont spectaculaires et permettent à la France de devenir le second exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires. Mais ces mutations s'accompagnent d'une distanciation par rapport aux territoires. Pour reprendre l'expression d'Hervieu, « ... la terre se déracine » (Hervieu, 2002).

Ce phénomène de distanciation repose sur deux causes majeures. D'une part, la recherche de gains de productivité entraîne un accroissement des besoins en capitaux et accélère l'intégration de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, sous la pression des contraintes globales des marchés, nationaux ou mondiaux. L'introduction des notions de rentabilité et de profitabilité conduit ainsi à la mise en place de modes de gestion de type industriel et financier, jusqu'alors inconnus dans les sphères agricoles et qui contribuent à rendre les agriculteurs dépendants de l'extérieur. D'autre part, l'influence croissante de la distribution, à l'aval des filières, a des répercussions importantes sur les modes de production agricole, notamment en termes de concentration des opérateurs et d'augmentation du volume des produits transformés. En effet, ces nouveaux acteurs, situés hors des zones agricoles, développent des logiques commerciales sans rapport avec l'ancrage territorial des exploitations ou des firmes. L'intensification des processus industriels et l'augmentation croissante du poids de la grande distribution dans la commercialisation des produits agricoles contribuent à la distanciation entre les logiques de production agricoles et le territoire.

Le développement des groupes d'entreprises des IAA est emblématique de l'impact des mutations de la sphère économique au niveau local et des changements profonds qui en résultent dans les modalités d'organisation de la production et de l'ancrage au lieu. Leurs objectifs de compétitivité et de baisse des coûts de production les ont en effet conduits à des changements aux niveaux productif et organisationnel : les stratégies de concentration industrielle se traduisent par des opérations de croissance externe (fusions et acquisitions) et de filialisation, alors que le positionnement sur plusieurs métiers entraîne un accroissement considérable de la complexité organisationnelle, lié au processus de diversification des activités. D'autres changements organisationnels ont été introduits par la rationalisation des modes de

gestion financière (organisation en centres de profit) et l'organisation du travail (développement des équipes de production, gestion par projet). Aujourd'hui, enfin, l'introduction des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) marque une codification poussée des processus de production. Dès lors, le phénomène de standardisation des produits agricoles constitue l'aboutissement logique d'une volonté de rationaliser et d'uniformiser les processus de production agricole. Autrement dit, la succession des saisons, avec leurs intempéries, et les autres spécificités des produits de bouche (telles que leur caractère rapidement périssable) n'ont plus lieu d'être prises en compte dans une société où « le poisson est carré et le lait en brique ». La recherche de rendement a ainsi donné naissance à des groupes de firmes de l'industrie agroalimentaire soucieux de se conformer à des règles et normes provenant de l'extérieur et de moins en moins liés à un territoire en perte de spécificité. L'espace devient uniquement un lieu de localisation appréhendé à partir des coûts de transport qu'il implique. Peu importe le lieu, la terre ou le terroir auquel on peut les rattacher, seul compte désormais le coût des matières premières ou du produit fini. Il en découle alors une indifférenciation des producteurs, qui conduit à leur interchangeabilité en fonction des avantages qu'ils présentent en termes de coûts.

Cette prise de distance des entreprises agricoles vis-à-vis du territoire a également contraint les coopératives agricoles à évoluer et à internationaliser une assise à l'origine départementale. Pressées de s'insérer dans des processus de plus en plus compétitifs, elles ont répondu à ces évolutions par une augmentation de taille, une technicisation de la production, l'introduction de holdings et une stratégie de diversification, comme dans le cas de Limagrain, premier groupe français à avoir introduit en bourse sa filiale Vilmorin. Aujourd'hui, de nombreuses marques (Yoplait, Gamm vert, Banette...), propriétés de coopératives, attestent de la réussite de ces groupes. Mais l'assimilation des principes de gestion financière et de rentabilité économique conduit à des tensions, avec le risque d'une prise de distance au territoire. En effet, l'ancrage territorial des coopératives passe par celui de leurs adhérents, détenteurs des coopératives mères et dont la localisation détermine le périmètre d'action ; ces adhérents souffrent du processus de croissance et d'internationalisation, qui diminue leur vision globale et leur pouvoir de décision sur le groupe. La volonté de rentabiliser la production peut en effet se traduire par une baisse de rémunération des matières premières apportées par les agriculteurs, mais également par une modification des localisations des apporteurs *via* une collecte opérée par les filiales de droit commercial. Ces évolutions contribuent à modifier la configuration spatiale des bassins de production, comme le montre le secteur du lait, représentatif des tensions entre logique industrielle et logique territoriale, ou entre objectifs économique et social (Mauget et Koulytchizky, 2003).

Mais ce processus de dé-territorialisation des produits et des activités atteint aujourd'hui ses limites. L'amorce du retour de balancier se manifeste à la fois par un renouveau de l'intérêt pour le local et par un profond changement des attentes de la société envers les produits alimentaires. Concernant toutes les formes d'entreprises, l'actuelle re-territorialisation des activités révèle les

contradictions de la logique précédente en même temps qu'elle confirme l'importante évolution des contextes socio-économiques de ces dernières années. Le changement de modèle de consommation se traduit en effet, on l'a vu plus haut, par le basculement d'une consommation de masse fondée sur une stratégie productive de prix bas vers une segmentation de l'offre organisée autour de la qualité et plus de spécificité, répondant aux aspirations nouvelles des consommateurs. Cette nouvelle donne influence la localisation et les modes d'organisation spatiaux et productifs des activités. En effet elle concerne aussi bien l'identification des produits que la qualification des process. On observe dès lors un réancrage des activités et des entreprises au travers de nouvelles façons de produire.

Parce que l'origine géographique a un sens pour des consommateurs à la recherche de produits identitairement connotés et donc liés à un lieu, le réinvestissement territorial des activités des entreprises s'opère évidemment à partir des signes d'identification géographique, tels que les AOP et IGP, porteurs de signes de qualité dans lesquels la confiance occupe une place importante. Afin de répondre aux aspirations en matière de localisation des processus de production, les producteurs s'organisent de façon à valoriser leurs ressources et à les transformer au sein de territoires bien identifiés. C'est le cas des PME qui peuvent s'installer sur des segments de marchés correspondant à une forte identification des terroirs : la recherche de critères qui valorisent l'origine géographique des productions devient un atout marketing les conduisant à définir des politiques spatiales d'implantation de leurs établissements. Ainsi, les participants de l'AOC Roquefort, après avoir restreint le périmètre d'appellation sur la base de la race ovine Lacaune, ont renforcé la délimitation territoriale par l'ajout de critères géographiques. Ces restrictions, qui entraînent à l'exclusion des producteurs appartenant à certains bassins de production, permettent un recentrage sur un bassin labellisé, bien identifié, dans le but de satisfaire la demande d'authenticité des consommateurs. En contrepartie, les producteurs obtiennent une meilleure rétribution des apports aux entreprises.

Mais le mouvement actuel de réancrage des activités possède une caractéristique particulière, qui interdit de le considérer comme un simple retour en arrière : il s'opère en effet dans un contexte global, dans lequel la recherche de la spécificité et le développement des techniques sont intimement imbriqués, de sorte que l'on a parfois parlé de réinvention du local. Pour reprendre les termes de Rallet (2002), l'agriculture devient une activité dépendant à la fois de l'Ici et de l'Ailleurs.

– Les conditions d'ancrage des activités agricoles passent par une valorisation de l'Ici. La constitution de groupes industriels a permis aux entreprises d'atteindre un niveau de technicité particulièrement important. Fortes de ces compétences (gestion des parcelles assistée par ordinateurs, contrôle des cultures par satellites), elles réinvestissent le niveau local avec d'autres méthodes productives et managériales. La valorisation des ressources locales oblige au développement d'actifs spécifiques, qui font des producteurs les acteurs premiers de cette spécification. Ainsi, la maîtrise des procédures de traçabilité des parcelles cultivées exige des investissements informatiques

coûteux et des compétences techniques particulières. L'agriculteur, devenu élément spécifique du système technique, fait l'objet de toutes les attentions, tant du point de vue technique que financier (Filippi, 2004). Le propre de cette agriculture tient au fait que les procédures de traçabilité impliquent une qualification du territoire, certes moins perceptible pour le consommateur que le signe de qualité, mais tout aussi importante et stratégique pour les activités agroalimentaires. La certification des process de production et les autres conditions imposées par la grande distribution ne sont possibles qu'au prix d'investissements techniques, financiers et humains spécifiques, qui conduisent à rendre l'agriculteur singulier. Il s'opère un ré-ancrage des activités et des producteurs. Reste à trouver les moyens de rétribuer ce processus.

– L'obligation de développer des activités et des politiques de partenariats au niveau international conduit également à un positionnement sur l'Ailleurs. Ainsi, le développement de plateformes logistiques de livraison participe des éléments incontournables de compétitivité dans les relations avec les centrales d'achat, la maîtrise des coûts et délais de livraison constituant un impératif non négociable dans les relations avec des acteurs situés à d'autres niveaux géographiques : livrer des salades en Suisse depuis la Normandie conduit à réfléchir à la localisation de la plateforme. Jouer sur l'image régionale impose ainsi d'associer les dimensions spatiales d'accessibilité aux modifications des configurations des systèmes de production et de distribution.

La différence avec la phase précédente de dé-territorialisation tient dans le fait que l'Ailleurs est pensé conjointement avec l'Ici. Ainsi, la recherche de compétitivité conduit à différencier le produit, dont l'identification à un terroir n'est qu'un des atouts. Offrir un camembert de Normandie au lait cru à l'autre bout de la planète impose non seulement d'avoir établi une relation de confiance avec le consommateur, mais également d'avoir construit une image afin que le produit soit bien identifié et d'organiser la production en fonction de ces impératifs. Le local est nécessaire en raison de son rôle dans la construction de lien direct. Dès lors l'ancrage au territoire mobilise d'autres acteurs, comme les tours opérateurs ou les hôteliers par exemple, susceptibles d'aider à l'élaboration de ce référentiel.

• *Le dernier type de mutation correspond à l'évolution de la relation ville-campagne et à la « renaissance » des espaces ruraux.* Il se nourrit de la perte d'influence des activités agricoles au profit des activités industrielles et des services, et dépend surtout de l'accroissement des mobilités des biens et des agents, dont les déplacements viennent modifier de manière durable les relations économiques et sociales qui structurent les rapports entre les espaces ruraux et citadins.

La désaffectation de l'espace rural, maintes fois constatée au cours des Trente Glorieuses, fait place aujourd'hui à un regain de dynamisme qui profite aux activités industrielles, résidentielles et de loisir. Kayser montre, au début des années 1990, que le mythe de la désertification des campagnes est remplacé par la naissance des nouvelles campagnes dès lors que l'on ne considère plus uniquement l'activité agricole. À côté du constat d'un repeuplement démographique des campagnes par de nouveaux arrivants, les espaces ruraux

s'avèrent également attractifs en termes d'emplois, notamment dans les secteurs non agricoles. L'agriculture laisse la place à une diversification des activités ; bien que jouant toujours un rôle structurant, elle n'est plus dominante.

Le rural est attractif. La présence d'une main-d'œuvre de moindre coût ainsi qu'une pression foncière plus faible que dans les aires urbaines constituent des atouts indéniables dans les choix de localisation des firmes. Les mécanismes liés à la pression foncière influencent fortement la localisation des activités non agricoles (IAA mais aussi industries de biens intermédiaires) dans les zones sous influence urbaine, alors que les déterminants liés au fonctionnement des marchés locaux du travail sont plus actifs dans les zones rurales isolées en raison du caractère spécialisé de la main-d'œuvre et des salaires plus faibles (Sylvestre, 2002). Par ailleurs, l'étude des motivations liées aux transferts d'établissements des industries agroalimentaires des zones urbaines vers les zones périurbaines et rurales révèle que l'accessibilité et les caractéristiques de la main-d'œuvre constituent les critères déterminants du choix de la zone d'accueil (Huiban *et al.*, 2002). Se localiser dans le rural n'a pas le même sens si l'on se trouve à quelques kilomètres d'un accès à une autoroute ou si la petite agglomération possède une connexion à haut débit.

Ces facteurs ne sont pas séparables des mouvements s'opérant dans les relations ville-campagne, et en particulier de la question des mobilités. Ces dernières sont tout d'abord pendulaires, avec les déplacements quotidiens des travailleurs des centres villes, qui vivent et habitent dans des zones périurbaines de plus en plus éloignées, les distances s'accroissant sous l'influence de l'amélioration des infrastructures de transport. Ce sont alors les questions de conceptions paysagères divergentes et d'agriculture (péri)urbaine qui se posent, avec des rurbains et des ruraux en situation de cohabitation. Les nouveaux ruraux qui s'installent dans les zones péri-urbaines les plus éloignées des métropoles ont parfois des attentes différentes des habitants traditionnels de ces espaces, en particulier du point de vue des aménagements paysagers et des infrastructures locales. Ils viennent grossir les rangs des catégories socioprofessionnelles demandeuses de plus d'équipements : écoles, piscines, centres culturels sont au cœur de leurs préoccupations et revendications, au grand dam d'autres résidents, qui ne perçoivent pas ces aménagements comme essentiels et y voient avant tout une hausse des charges locales. Par ailleurs, la représentation du cadre de vie a largement changé, passant d'une demande d'espaces verts à la volonté affichée d'évoluer dans une ambiance plus active et productive, en d'autres termes à la recherche d'une nature domestiquée, dans laquelle les arbres, les cultures, voire les activités de production agricole, tiennent une place importante. L'agriculture urbaine peut être mise en question : elle doit satisfaire les exigences de nature des nouvelles populations, mais également se plier à leurs demandes en matière de propreté, de bruits ou d'odeurs, voire de non utilisation de pesticides ou de nitrates (Fleury et Donnadieu, 1997).

Ces divergences relatives vis-à-vis du cadre de vie influencent les relations qu'entretiennent les différentes catégories d'acteurs présents dans les zones